

Article 1 – Participation

Toutes les équipes (1) des clubs engagés au 31 août de la saison en cours participent au FESTIVAL FOOT U13 PITCH.

Les équipes (1) engagées après cette date sont intégrées au premier tour du Challenge Dansac.

La commission des Jeunes reste seule compétente pour la désignation des exempts que nécessite l'organisation de cette épreuve.

Les cas non prévus au règlement seront tranchés en première instance par la commission départementale des jeunes.

Article 2 – Organisation de la Compétition

Le Festival Foot U13 Pitch est organisé sur 3 journées (2 tours qualificatifs + une finale à 16 équipes).

Les dates correspondantes à ces différentes journées sont publiées au calendrier général du District.

Organisation du 1^{er} Tour :

Les équipes engagées sont réparties en X poules de 4 équipes. Si le nombre total d'équipes engagées ne permet pas de constituer essentiellement des poules de 4 équipes, alors elles seront complétées par des poules de 3 équipes.

Seront qualifiées pour le second tour, 32 équipes :

- Les équipes classées 1^{ères}, 2^{èmes} de chaque poule, quel que soit la configuration de la poule
- Les meilleurs troisièmes issus des poules de 4 équipes dont l'ensemble des matchs se sont effectivement déroulés
- Les meilleurs troisièmes issus des poules de 3 équipes et des poules de 4 équipes dont 1 équipe était forfait. Le classement sera fait sur les points obtenus sur les matchs effectivement joués.
- Les meilleurs quatrièmes issus des poules de 4 sans forfait

Organisation du 2^{ème} Tour :

Participent au 2^{ème} tour, les équipes qualifiées du 1^{er} tour du Festival Foot U13, soit au total 32 équipes. Elles seront réparties en 8 poules de 4 équipes.

Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule (soit 16 équipes) seront qualifiées pour la Finale Départementale.

Organisation du 3^{ème} TOUR : Finale départementale

Participent à la Finale Départementale les 16 équipes qualifiées au 3^{ème} tour (date fixée par la Fédération Française de Football et lieu à définir).

La finale départementale est composée de 3 épreuves qui rapportent chacune des points. Les équipes lauréates de la finale départementale (Filles et Garçons) accèderont à la finale régionale (lieu à définir).

Les 3 épreuves (saison 2025/2026) sont les suivantes :

- Les matchs : 48 points sont attribués en cas de victoire, 24 points en cas de match nul et 12 points pour les défaites. Un bonus offensif de 12 points est attribué à partir du 2^{ème} but inscrit.
- Les défis techniques : un défi de conduite et un défi jonglage
- Les quiz éducatifs, un quiz sur les règles de vie (5 questions) et un quiz sur les règles de jeu (5 questions). Une bonne réponse rapportera 1 point.

En amont de la Finale, une feuille de match élargie des joueurs susceptibles de participer sera demandée afin de contrôler la participation des joueurs et éviter tous litiges et procédures ultérieures.

Aucun joueur non contrôlé ne pourra prendre part aux finales.

Si un club refuse de se conformer à la règle, il ne pourra participer à la finale.

Article 3 – Classement - Qualification

A l'issue de chaque tour, dans chaque poule, un classement sera établi, par addition de points cumulés match après match, en fonction du barème suivant :

- 3 points pour un match gagné,
- 1 point pour un match nul,
- 0 point pour un match perdu,
- 1 point pour un match perdu par forfait ou par pénalité.

Ordre du classement : 1 - Nombre total de points
2 - Jongleries
3 - Goal average particulier
4 - Goal average général

Équipe absente / Forfait :

A chaque tour, si une équipe est absente, elle sera déclarée forfait et éliminée du Festival Foot U13.

Article 4 – Temps de Jeu

Dans chaque poule, toutes les équipes se rencontrent comme suit :

Poule de 4 équipes :

A contre B,
C contre D,
A contre C,
B contre D,
A contre D,
B contre C.

Temps du jeu 1 fois 24 min Temps de jeu total : 3 x 24 = 72 minutes

En cas d'absence d'une équipe au plateau : poule de 3 équipes :

A contre B
A contre C
B contre C

Temps de jeu 2 x 17,30 minutes soit 35min. Temps de jeu total : 2 X 35 = 70 minutes

Un temps de coaching de 1 minute 30 par équipe par match peut être pris quand l'éducateur le souhaite.

Article 5 – Épreuve des Jongleries obligatoire

A chaque tour, avant les rencontres, toutes les équipes présentes participent à cette épreuve.

Il sera tenu compte du total des 8 meilleurs résultats sur les 12 participants de chaque équipe sur l'ensemble des contacts (pieds droit et pied gauche).

Chaque équipe fera **le total de ses résultats** sur les 8 meilleurs résultats limités à :

50 contacts pied gauche
50 contacts pied droit

2 essais (pas de réchappe, c'est-à-dire aucune autre surface de contact).

Pour les jongleries pieds, le départ du ballon s'effectuera au sol avec possibilité pour le pied faible de lever le ballon avec le pied fort.

En cas d'égalité dans le total des contacts, les équipes seront départagées comme suit :

1 - Addition au total des 8 meilleurs

1 du total du 9ème

2 du total du 10ème

3 du total du 11ème

4 du total du 12ème

2 - Contacts des pieds seulement

1 du total des 8 meilleurs

Si une équipe n'effectue pas les jongleries, elle sera déclarée forfait et éliminée du Festival Foot U13.

Article 6 – Horaires

A chaque tour, rendez-vous des équipes **à 13h45.**

Coup d'envoi des rencontres **à 14h30.**

Article 7 – Participation des joueurs

Chaque équipe aura droit à 12 joueurs inscrits sur la feuille de match (les U11 peuvent participer avec un maximum de 3 joueurs). Trois joueuses U14 (âgées de 13 ans) peuvent également participer.

Chaque équipe devra obligatoirement être en mesure de proposer la liste (avec photos) de ses licenciés de la saison en cours par l'accès à l'application « Footclub Compagnon » avant le début de chaque match.

Dans le cas contraire, le (ou les) joueur(s) concerné(s) n'y figurant pas, ne peut (peuvent) prendre part à la rencontre.

Extrait article 6 des règlements des compétitions de jeunes

Une équipe ne comprendra aucun joueur ayant participé à la dernière rencontre en équipe(s) supérieure(s), si cette (ces) équipe(s) ne joue(nt) pas.

En U13, chaque équipe inférieure participant à une compétition avec des équipes supérieures peut comprendre au maximum deux joueurs ayant disputé plus de cinq matchs officiels avec les équipes supérieures (les matchs de Coupe et Challenge ne sont pas comptabilisés). Il sera procédé à une remise à zéro du nombre de match à l'issue de la 1ère phase.

Article 8 – Feuille de Match

Chaque responsable d'équipe doit remplir et **remettre dès son arrivée la feuille de match jointe** au responsable administratif de la compétition (Club accueillant le plateau).

Le club recevant est tenu de transmettre au District de la Vienne de Football via la messagerie officielle, l'ensemble des feuilles de licences et de matchs au plus tard à 20h le lundi qui suit la rencontre via la messagerie officielle.

Article 9 – Banc de touche / Remplacement

Il sera constitué **uniquement de 2 adultes licenciés au club** (l'éducateur et un dirigeant) responsables de l'équipe et des **joueurs remplaçants**.

Les remplacements sont gérés par l'éducateur responsable de l'équipe.

Tout remplacement de joueur devra s'effectuer sur la ligne médiane (à tout moment du match, sans accord préalable de l'arbitre). Attendre que le joueur remplacé soit sorti de l'aire de jeu pour que le remplaçant puisse entrer.

Article 8 - Arbitrage

Toutes les rencontres seront dirigées par des dirigeants bénévoles **licenciés** des clubs concernés.

Préconisation : l'arbitrage à la touche pourra être assuré par les joueurs remplaçants.